

Avril 2013

N° 22

La lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le Pôle Lutte contre l'Illettrisme & la Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI

Sommaire

◆ ACTUALITES NATIONALES...

- **L'illettrisme officiellement déclaré «Grande cause nationale 2013» par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault** p.1

◆ ACTUALITES REGIONALES...

- **Des assises régionales de la lutte contre l'illettrisme** p.1

- **Les chiffres de l'illettrisme issus de l'enquête IVQ 2011-2012 sont disponibles pour certaines régions** p.2

- **Une armoire à lire à Fécamp** p.3

◆ UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES...

- **Avec Isabelle Danet, formatrice- consultante au Cafoc de Nantes...** p.4.5

◆ A VENIR...

- **Formation au Français Langue d'Intégration (FLI) au Crefor** p.6

- **Action 4.1 du programme de professionnalisation du Crefor** p.6

◆ **LES PUBLICATIONS RECENTES DU PÔLE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DU CREFOR...** p.7

ACTUALITES NATIONALES...

Cela ne vous a sans doute pas échappé !

L'illettrisme officiellement déclaré «Grande cause nationale 2013» par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault

illettrisme

La grande cause nationale 2013

Le label est obtenu pour le collectif de 64 organisations nationales
labellisé par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - www.anlci.gouv.fr

Aujourd'hui en France, ce sont en effet 2.500.000 personnes, soit 7% de la population âgée de 18 à 65 ans qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne, après avoir été pourtant scolarisées : lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail, utiliser un distributeur automatique de billets, lire un plan, faire un calcul élémentaire..., des simples du quotidien qui les mettent en grande difficulté.

Faire de l'illettrisme la grande cause nationale 2013 marquera une étape très importante pour informer sur ce phénomène caché et briser enfin le tabou qui existe dans bien des esprits quand on parle d'illettrisme, en invitant tous ceux qui ont les moyens d'agir à redoubler d'efforts.

Plus d'info sur : <http://www.illettrisme2013.fr/>

ACTUALITES REGIONALES...

Des assises régionales de la lutte contre l'illettrisme

Une manifestation organisée dans le cadre de la mobilisation

Agir ensemble contre l'illettrisme

Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base



Un collectif national de 64 organisations s'est organisé et fortement mobilisé pour obtenir en commun le label « grande cause nationale 2013 », et améliorer la prise de conscience, faire évoluer le regard sur l'illettrisme, et susciter une mobilisation plus large dans toutes les régions pour que chacun ait accès à la pleine maîtrise des compétences de base, première marche pour le droit à la culture et à l'autonomie professionnelle et personnelle.

Le 1er mars, le Premier Ministre a choisi d'attribuer le label «Grande cause nationale 2013» à ce collectif «agir ensemble contre l'illettrisme».

Avec ce collectif qui ne s'est pas constitué pour l'occasion, mais dont la plupart des membres ont ensemble des valeurs

communes, des habitudes de travail et de coopération, l'ANLCI invite tous les décideurs et tous les acteurs, tous ceux qui agissent au quotidien à la participation à des assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme pour que chacun ait accès à la pleine maîtrise des compétences de base.

Ces assises seront un temps fort pour partager les diagnostics, faire connaître les solutions mises en œuvre dans notre région, échanger.

Retenez la date du 4 juin dans vos agendas !!

contacts : <http://www.anlci.gouv.fr/>
Chargée de Missions Régionales
Catherine Belmans 06 86 67 48 60
catherine.belmans@wanadoo.fr
ou le Pôle Lutte contre l'illettrisme du Crefor
(Coordonnées page 7)

Les chiffres de l'illettrisme issus de l'enquête IVQ 2011-2012 sont disponibles pour certaines régions !

En 2011, 16 % des personnes de 18 à 65 ans résidant en France éprouvent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit, et pour 11 % ces difficultés sont graves ou fortes.



mise chez les plus jeunes. Les hommes ont plus souvent que les femmes des difficultés à l'écrit, mais c'est l'inverse en calcul.

Les chiffres de l'illettrisme issus de l'enquête IVQ 2011-2012 sont disponibles pour certaines régions.

Taux d'illettrisme parmi la population âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France (moyenne métropolitaine : 7 %)

- ▶ IVQ - Spécial Nord Pas de Calais (11 %, contre 14 % en 2004)
- ▶ IVQ - Spécial Picardie (11 %)
- ▶ IVQ - Spécial Haute-Normandie (8 %)
- ▶ IVQ - Spécial Ile-de-France (5 %)
- ▶ 4 pages chiffres ANLCI - Haute-Normandie
- ▶ 4 pages chiffres ANLCI – Picardie

Tous ces documents sont à télécharger sur : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-regional>



DES CHIFFRES POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS

Avec le renouvellement de l'enquête Information et Vie Quotidienne en 2011-2012 nous disposons pour la première fois de chiffres fiables sur l'évolution de l'illettrisme en France depuis 2004 et dans quatre nouvelles régions métropolitaines dont la Haute-Normandie : en 2011 le taux d'illettrisme est moins élevé en France métropolitaine qu'en 2004 (7 % en 2011, contre 9 % en 2004). En Haute-Normandie, ce diagnostic 66 personnes en situation d'illettrisme, soit 8 % de la population régionale âgée de 18 à 65 ans scolarisée en France.

L'enquête Information et Vie Quotidienne réalisée pour la première fois en 2011-2012 par l'INSEE en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme qui permet d'établir le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a été renouvelée en 2011-2012 avec les mêmes outils de mesure que ceux utilisés pour les données de l'enquête initiale de 2004 (Méthode de tests courts par ANLCI). Cette nouvelle enquête a été conduite auprès d'un échantillon de 17 700 personnes en France métropolitaine dont 1 600 en Haute-Normandie, âgées de 18 à 65 ans. Elle fournit des indicateurs précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans cette enquête comme dans celle de 2004, des modules spécifiques, dont le module ANLCI, proposent un certain nombre d'items pour mesurer les difficultés et permettre d'établir les compétences en lecture, écriture, calcul et compréhension orale de ces personnes en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours : lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses, etc.

S'agissant de la mesure de l'illettrisme qui qualifie la situation des personnes qui ont des difficultés en France, mais ne souffrent pas de la lecture ou l'écriture pour être reconnues dans des situations proches de la vie quotidienne, l'évolution de l'enquête par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a permis que la population âgée de 18 à 65 ans pour les entretiens régionaux, en se concentrant sur les personnes ayant déclaré avoir été scolarisées en France, soit de 70 % des personnes interrogées. Au-delà de la mesure de l'illettrisme au sens strict (capacité à lire et écrire), l'enquête met en évidence que 19 % des personnes âgées de 18 à 65 ans scolarisées en France et résidant en Haute-Normandie ont de graves difficultés dans au moins un des quatre domaines évalués par l'enquête : lecture, compréhension, écriture, calcul (8 % en Métropole).

À noter : l'enquête a été menée auprès des résidents, ce qui met le personnel de base au premier plan. Or dans une étude précédente sur l'illettrisme menée avec cinq entretiens régionaux en Métropole et deux en Corse.

POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE
Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - www.anlci.gouv.fr

Le Crefor appuie et complète !

Mieux informer les partenaires institutionnels et professionnels de terrain, sur le nombre de personnes en difficultés avec les compétences de base (lecture, écriture, communication orale, etc...) ainsi que leurs différentes caractéristiques, est une des missions du pôle illettrisme du CREFOR.

Ainsi, sur la base des résultats de l'enquête IVQ, sur le territoire de Haute-Normandie, le CREFOR a souhaité réaliser un document qui a pour objectif de faciliter la lecture des chiffres, par des graphiques.

Des comparaisons sont faites avec les taux au niveau national pour une meilleure visibilité de la situation Haut-Normande. Pour télécharger la plaquette :

<http://www.crefor-hn.fr/content/les-chiffres-régionaux>

Une analyse approfondie à partir des données régionales sera proposée par l'Insee et le Crefor courant 1er semestre 2013.

Année 2013

L'illettrisme chiffré en Haute-Normandie

Avec le renouvellement de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) en 2011-2012, nous disposons pour la première fois de chiffres fiables sur l'évolution de l'illettrisme en France depuis 2004 et dans cinq régions françaises dont la Haute-Normandie.

En 2011, le taux d'illettrisme est moins élevé en France métropolitaine qu'en 2004 :

7 % en 2011, contre 9 % en 2004

Un peu plus de 2 500 000 personnes âgées de 16 à 65 ans et scolarisées en France sont en situation d'illettrisme.

En Haute-Normandie, on dénombre 66 personnes, soit 8 % de la population régionale adulte scolarisée en France.

Sources : ANLCI - INSEE
Contact : Pôle Lutte contre l'Illettrisme de Crefor (03-32 18 66 30) www.crefor.fr

Pôle Régional des Services - 215, boulevard de l'Europe - BP 1152 - 76176 Rouen Cedex 1

Une armoire à lire à Fécamp...

Comme dans « Les contes de l'armoire » d'Aliz MOSONYI (Neuf de l'école des loisirs), « l'Armoire à lire » raconte ses histoires. Sa propre histoire d'abord. C'est une armoire récupérée, repeinte, décorée, habillée, facile à manipuler, elle est destinée à se déplacer. A l'intérieur, une sélection d'ouvrages pour la jeunesse, des albums, de la poésie et des livres pour la créativité. La thématique de « l'Armoire à lire » de Fécamp s'articule autour de la mémoire, des souvenirs, de la famille, de l'amitié, du vivre ensemble, du quartier, du temps qui passe... Dans des sacs colorés, cousus main, des jeux fabriqués maison qui renvoient aux livres de l'Armoire. Tous ces éléments proposent de quoi imaginer, raconter, écrire des histoires.

Une armoire à lire...pour quoi faire ?

L'Armoire est destinée à aller au devant des publics, là où ils sont, dans les parcs à jeux, les jardins, les salles d'attente, les lieux d'accueil, pour proposer une animation autour d'elle et puis laisser les familles, les jeunes découvrir eux-mêmes les livres, les regarder ensemble, les lire tranquillement.

Pour les médiateurs du livre, les animateurs, l'Armoire est un outil éducatif auprès des jeunes, qui permet d'une manière ludique de s'approprier le langage littéraire, de créer un éveil culturel, de prévenir l'illettrisme, de vivre des moments magiques propres à l'enfance où l'imaginaire peut s'épanouir.

« L'Armoire à lire » de Fécamp en est à ses balbutiements ; Marie MOSKWA, animatrice formatrice de la région lilloise, en a posé les bases.

Un groupe d'animateurs des centres sociaux de la ville de Fécamp, de médiateurs de la bibliothèque municipale, de bénévoles, d'animateurs d'associations a été constitué afin de pouvoir l'animer et de la proposer aussi à ceux qui voudraient l'emprunter.

L'Armoire peut, en effet, être prêtée et des membres du groupe créateur peuvent faire découvrir son contenu et les différentes possibilités d'utilisation.

Contact : bibliothèque municipale de Fécamp eric.maupaix@ville-fecamp.fr

Voir aussi le blog de l'association « Petit avec des grandes oreilles » : padgo.wordpress.com

Eric MAUPAIX



Ourdia SIAB
Directrice de la bibliothèque
de Fécamp
ourdia.siab@ville-fecamp.fr

Le projet «Armoire à lire», un projet innovant au service de la lecture publique à Fécamp...

En 2010, la ville de Fécamp s'est engagée dans un ambitieux projet de Médiathèque en réseau sur trois sites : Fonds patrimonial, Bibliothèque centrale en Front de mer et une bibliothèque-ludothèque dans le quartier du Ramponneau en rénovation urbaine (ANRU).

L'objectif principal était la création d'une entité ludothèque-bibliothèque intégrant les nouvelles mutations du monde des livres et, par ailleurs, de redonner une lisibilité à la bibliothèque annexe éloignée de La Maison de quartier.

Ce projet d'armoire à lire avait donc été présenté dans cette optique comme un outil de médiation par sa conceptrice Marie MOSKWA en octobre 2012.

Il a été validé lors d'un Comité Technique Médiathèque essentiellement composé de professionnels du livre et des acteurs de la collectivité.

Il a été unanimement reconnu comme un projet de grande qualité pouvant redonner une attractivité nouvelle à la lecture publique notamment à destination de publics éloignés de la culture.

La dimension participative forte s'inscrivait totalement dans le cadre des opérations socio-culturelles initiées à l'occasion de la rénovation urbaine du quartier. Par sa dimension ludique, ce projet a pu fédérer un public large trans-générationnel. L'aventure a pu démarrer en septembre 2012 par une formation intensive : la coopération entre les bibliothécaires (sélection des livres et animation) et les animateurs des Maisons de Quartier accompagnant les habitants dans la fabrication de l'armoire a permis d'emblée d'impulser une dynamique innovante. Cette expérience inédite pour les bibliothécaires, les animateurs et les ludothécaires, a permis de réaliser un véritable « décloisonnement » des pratiques professionnelles des uns et des autres ; le livre étant envisagé avant tout comme un support de médiation et d'ouverture à la culture sous toutes ses formes (plastiques, poétiques, mémorielles, etc.). A ce titre, l'armoire à lire est un atelier créatif autour du livre et un « laboratoire » exceptionnel pour l'aménagement de la future médiathèque de quartier.

UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES ...

Avec Isabelle Danet, formatrice-consultante au Cafoc de Nantes...

Dans le cadre de son programme de professionnalisation 2013, le Crefor a souhaité inscrire la thématique de l'évaluation des besoins en compétences clés des personnes les plus en difficultés avec les savoirs de base. C'est pourquoi le pôle Lutte contre l'Illettrisme a interviewé l'intervenante de cette formation prévue en juin 2013, pour en savoir plus sur son parcours et sa démarche pédagogique...



PLCI : Formatrice au CAFOC de Nantes, pouvez vous nous dire vos domaines d'intervention ?

ID : Disons que j'interviens dans deux domaines : la formation et ce que l'on appelle le « conseil ». J'ai donc tantôt la casquette de formatrice et tantôt celle de consultante. Pour ce qui est de la formation, je conçois et anime des sessions pour des formateurs de tous domaines d'expertises. Les objectifs visés sont en lien avec l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique : l'élaboration de dispositifs de formation et leur évaluation, la conception de modules de formation, l'animation de séquences pédagogiques, la médiation cognitive, le déploiement des démarches réflexives etc... Pour ce qui est du « conseil », j'accompagne des équipes pédagogiques ou des groupes d'organismes de formation à produire des démarches en lien avec des parcours de formation par exemple, ou encore à mettre en place un dispositif de formation... Je consacre également – depuis 2009 - une bonne partie de mon temps de travail à élaborer des programmes de formation aux compétences clés à partir de l'observation des situations de travail. Ces projets sont réalisés pour des OPCAs.

PLCI : Qu'elle est votre approche pédagogique, vos références théoriques ?

ID : J'essaie d'ancrer mon « agir professionnel » autour de trois sources clés :

1 – Une certaine conception de l'agir, basée sur les théories de l'activité notamment développée par Gérard Vergnaud et reprise par Pierre Pastré dans le cadre de la didactique professionnelle. « Au fond de l'action, la conceptualisation », dit G. Vergnaud. C'est l'idée que tout être humain, même inconsciemment, même s'il ne parvient pas à le dire avec des mots, a une certaine conceptualisation de ce qu'il fait lorsqu'il agit en situation. Je m'intéresse en ce moment aux écrits de Domenico Masciotra autour de la « personne-en-action- et-en-situation », au rapport entre la personne, son action et la situation, qu'il nomme « énaction ». Cette définition de l'agir en situation fait écho à la complexité (de com plexus : ce qui est tissé ensemble !) croissante du monde, que celui-ci soit personnel ou professionnel (cf. Edgar Morin).

2.- Une certaine vision de l'acte d'apprendre, une certaine définition de l'intelligence, que je puise dans le socioconstructivisme et chez des auteurs classiques tels que Piaget et Vigotsky mais aussi plus récents tels que Bandura et Demazio, qui encouragent les formateurs que nous sommes à créer et aménager les conditions pour que la personne en formation vive des situations, s'y engage pleinement, avec d'autres et par là même développe cet « agir complexe » que la vie aujourd'hui requiert tant et qui lui permettent également, de retour à la vraie vie, de mieux l'affronter, de mieux y évoluer, de mieux y trouver sa place. Je n'oublie pas l'aide précieuse des outils de remédiation cognitive qui sont partie intégrante des situations de formation.

Ces derniers sont des moyens au service d'une fin plus large : celle de la contextualisation des activités d'apprentissage.

3 – Une certaine prise en compte de l'individu en formation, qui doit être entendu, écouté, accompagné à expliciter son vécu, - Vécu de l'action et vécu du parcours -, à faire la différence entre ce qui relève de ses représentations et ce qui relève de ses actes... Les techniques de l'explicitation m'aident beaucoup à « faire expliciter », selon le principe fondamental que seul l'individu peut exprimer son vécu et qu'il ne revient pas à une autre personne de le faire pour elle. Nous devons donc créer, là encore, des conditions favorables pour que les personnes en formation fassent ré-émerger tout leur potentiel, parfois enfoui. Je me forme depuis 3 ans aux techniques de l'explicitation avec Pierre Vermersch et outre le fait de pouvoir accompagner des formateurs à la technique, cet apport est fondamental pour ma pratique au quotidien.

PLCI : Et plus personnellement avez vous quelques aspects singuliers à relater de vos expériences ?

ID : Mon expérience personnelle est bien entendu très liée aux fondements idéologiques qui sont les miens : j'avais préparé une licence d'anglais pour pouvoir vivre des expériences nouvelles à l'étranger et ai été formatrice en anglais pendant une dizaine d'années. Ayant vécu à l'étranger, j'ai d'abord appris à me débrouiller... à la boulangerie, au bureau de tabac, dans les administrations avant d'en déduire tel ou tel principe en terme de vocabulaire, de tournure grammaticale, d'attitude... L'apprentissage d'une langue ne peut se faire que selon une approche située, ce fut donc une chance pour assoir quelques principes que j'ai depuis généralisé à l'ensemble des situations d'apprentissage. Ce qui ne veut pas dire que les connaissances ne sont pas utiles bien au contraire mais il est nécessaire de les faire venir « à point nommé » dans les apprentissages.

J'ai ensuite démarré mon parcours professionnel en France dans un centre de formation d'apprentis. Ces derniers sont dans l'agir de manière quasi-exclusive : ils m'ont donc aidé à développer une pratique pédagogique et un accompagnement qui leur correspondait. C'est à ce moment également que j'ai côtoyé les entreprises, que j'ai entendu les responsables, que j'ai pu constater que bien souvent, quand ils décrivent à leur façon bien particulière les difficultés des apprentis, ils ne font que traduire la manifestation d'un manque de maîtrise de ce que l'on appelle aujourd'hui « les compétences clés ».

Vous intervenez en ce moment dans le cadre d'une commande de l'ANFH, l'OPCA de la fonction publique hospitalière, pour la Haute et Basse Normandie.

PLCI : Pouvez vous nous entretenir de cette démarche, de son originalité ?

ID : La démarche consiste à partir des situations réelles de travail pour construire un outillage à des fins de repérage des acquis et des besoins en compétences clés.

C'est ainsi que 16 agents seront observés dans les centres hospitaliers, EHPAD et autres MECS et MAS..., représentant 8 métiers parmi ceux des premiers niveaux de qualification. Les situations sont décrites dans leur dynamique et leur réalité afin de percevoir les compétences clés réellement mobilisées.

C'est à partir de cette matière brute – et complémentaiement à une analyse des référentiels métiers – que sont élaborés les référentiels de compétences clés, contextualisés « fonction publique hospitalière ». L'outillage de repérage des acquis et besoin en compétences clés sera expérimenté dans les établissements volontaires au moment des entretiens de formation, à partir de juillet 2013.

Fin 2013, l'ANFH sera en mesure de passer commande aux organismes de formation spécialisés dans le développement de compétences clés. Le cahier des charges présentera l'ensemble des modules conçus à animer – ceux-ci seront adossés aux situations professionnelles de référence -, des documents authentiques recueillis pendant les observations (livrets d'accueil des patients/résidents, photographies de situations professionnelles, tableaux de plannings, plans d'établissements, protocoles divers...) ainsi que les préconisations pédagogiques, essentiellement basées sur une approche par les situations.

PLCI : Plus généralement qu'elle est votre conception actuelle de la lutte contre l'illettrisme dans le cadre de « l'entreprise » et du public salarié ?

ID : Je suis tentée de me mettre à la place d'un salarié en difficulté : Comment faire pour comprendre les nombreux écrits traversant les situations de travail ? Pour demander des précisions à mes collègues et à mes responsables alors que je ne sais pas bien « tourner » mes phrases ? Pour m'organiser quand on a peu de temps, quand on est parfois en situation de stress ?

Pour travailler avec un collègue avec lequel j'ai décidé de je suis trop éloignée ?

Pour prendre des initiatives sans savoir si je suis dans le « cadre » ? Pour appliquer des règles dont je ne comprends pas toujours le sens ?... La liste pourrait s'allonger encore...

Que faire ? Oser en parler à son responsable pendant les entretiens annuels ? Oser en parler aux représentants des personnels ? Ou ne rien dire, continuer à bien travailler, à me faire remarquer le moins possible, oublier la possibilité d'évoluer... C'est malheureusement trop souvent ce qu'il se passe. Il faudrait que ceux qui sont démunis en outils pour « faire face » ne se jugent plus, ne soient plus jugés... Les personnes ayant été démunies un jour doivent servir de relais pour motiver ceux qui le sont encore.

Une des conditions essentielles pour que les personnes ayant besoin de formation aux compétences clés des premiers degrés¹ puissent en profiter, c'est de faire évoluer les représentations autour de ces difficultés. Si un jour une personne en difficulté se sent à l'aise pour affirmer qu'elle a besoin de se former pour être capable de comprendre les écrits du travail, de s'exprimer avec ses collègues au travail, de s'exprimer face à ses responsables, de gérer un emploi du temps parfois contraint etc...alors ce sera gagné. Chaque acteur de la formation a donc la responsabilité de dédramatiser, déstigmatiser ces difficultés, résumées sous le terme « illettrisme ». Le label grande cause nationale peut, je l'espère, nous y aider.

En effet, contrairement à certains autres « -ismes », celui-ci n'est ni irrémédiable ni irréversible.

¹ Voir cadre de référence de l'ANLCI, 2003

A VENIR ...

Formation au Français Langue d'Intégration (F.L.I.) au CREFOR

les 16 et 17 mai et 23 et 24 mai 2013

Présentation

« Le label FLI s'adresse à des organismes (associations, entreprises, collectivités) dispensant des cours de français à des publics adultes migrants. Délivré par l'Etat, le label FLI vise à reconnaître la qualité de la formation dispensée par l'organisme dans le respect du référentiel FLI. Pour l'obtention (ou le maintien) de son label, l'organisme doit disposer de formateur-trice-s ayant obtenu une qualification FLI (master FLI). En attendant la généralisation des Master FLI à l'Université, ces connaissances et ces compétences, si elles ne sont pas déjà acquises par les formateurs-trice-s en poste, pourront l'être dans le cadre de formations de formateur-trice-s, reconnues par la DAIC. » Extrait du référentiel FLI, point n°4, page 17.

Publics

Formateur-trice salarié-e en organisme de formation, intervenant sur l'apprentissage de la langue et de la culture française auprès d'un public adulte migrant en France.

Objectifs à atteindre

- ▶ S'approprier le contenu du référentiel FLI et des textes afférents
- ▶ S'approprier la démarche d'enseignement/ apprentissage du FLI pour concevoir et animer des actions de formation en direction des publics migrants
- ▶ Evaluer la compétence langagière de communication orale aux niveaux A1, A2 et B1 du CECR

Méthodologie

Alternance d'apports théoriques, d'études de supports et de travaux pratiques en sous-groupe
Mise en pratique pendant l'intersession

Evaluation

- ▶ Productions écrites individuelles évaluées
 - ▶ QCM en fin de formation
- (Obligatoire pour valider un module dans le cadre d'un M2 FLE Parcours FLI ou DU FLI)

Intervenant

Jean Philippe Mercier– CREFOR - habilité par la DAIC en tant qu' « expert FLI »

Durée

4 jours en 2X2

Dates

16 et 17 mai et 23 et 24 mai 2013

Action.4.1. du programme de professionnalisation du Crefor

Evaluer les besoins en compétences clés pour les personnes les plus en difficultés avec les savoirs de base

Intervenante : Isabelle Danet

**Judi 27 juin 2013 et Vendredi 28 juin 2013 de 09h00 à 17h00
au pôle régional des savoirs**

Le développement des compétences de base chez les personnes les plus en difficulté suppose coopération et outillage :

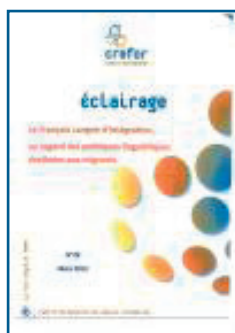
- ▶ coopération entre tous les acteurs de la chaîne formative en travaillant les interfaces entre les différents acteurs (entreprises, Opcas prescripteurs publics, organismes de formation...), afin d'installer les processus cohérents et sans rupture ;
- ▶ outillage à chacune des étapes, permettant à la fois de repérer les personnes concernées, d'évaluer leur niveau par des techniques appropriées, puis de prescrire des parcours.

Outre le processus, c'est aussi l'approche qui doit être travaillée, en privilégiant une entrée par les compétences et non pas par des savoirs académiques à développer. L'enjeu est d'enraciner les pratiques de positionnement puis d'apprentissage dans le réel, dans les situations vécues au travail comme dans la vie quotidienne.

La formation s'adresse aux prescripteurs et intervenants du champ de la formation sur les compétences clés.

Plus d'info sur : <http://www.crefor-hn.fr/manifestations/a4.1-évaluer-les-besoins-en-compétences-pour-les-personnes-les-plus-en-difficulté-avec-les-savoirs-de-base>

LES PUBLICATIONS RECENTES DU PÔLE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DU CREFOR...



Eclairage n°28 - Le Français Langue d'Intégration au regard des politiques linguistiques destinées aux migrants

Un acronyme nouveau est apparu depuis plus d'un an dans le paysage de la formation pourtant bien saturé en la matière.

En effet, et pour ne rester que dans le champ linguistique, nous connaissons de longue date les FLE, FLS, FLP, on s'habitueait du FOS et nous voilà devoir composer maintenant avec le FLI.

Si la signification F.L.I. pour Français Langue d'Intégration nous apporte un premier éclairage, un second éclairage apparaît nécessaire, pour mieux le situer dans la longue histoire des formations linguistiques pour migrants.

C'est l'objet de ce dossier.

Télécharger le document sur : <http://www.crefor-hn.fr/publications/dossiers-documentaires/eclairages/28-le-français-langue-d'intégration-au-regard-des-politiques>



Répertoire des outils numériques pour l'auto-formation accompagnée. A destination des publics en difficultés avec les savoirs de base

Ce document réalisé par le pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor est un support qui doit permettre aux acteurs de la formation de base, formateurs ou animateurs de centre de ressources, de se constituer une banque de données d'outils numériques pour répondre aux besoins des apprenants.

Ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif étant donnée la multitude des sites proposés sur Internet.

Télécharger le document sur : <http://www.crefor-hn.fr/publications/lutte-contre-lillettrisme/33>



Outils incontournables pour les centres de Ressources. Document destiné aux structures qui luttent contre l'illettrisme

Ce document est un support qui doit permettre aux structures qui luttent contre l'illettrisme de se constituer ou d'alimenter un fonds documentaire opérationnel.

Ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif.

Le pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor pour constituer ce document s'est basé entre autres choses sur les retours des professionnels de la formation de base.

Télécharger le document sur : <http://www.crefor-hn.fr/publications/lutte-contre-lillettrisme/33>



Fiches pratiques autour des outils pédagogiques

Le pôle lutte contre l'illettrisme de Crefor a permis, en 2012, la création d'un groupe d'échanges de pratiques autour des ressources documentaires.

Le groupe est constitué de quatre formatrices et de deux animatrices de centre de ressources d'organismes de formation et d'associations Haut-Normands (Recife du Havre, Forjecnor 2000 de Dieppe, Le Caps de Petit Quevilly, l'APMAR de Rouen et la maison des mots de Val de Reuil) qui travaillent avec des publics en difficulté avec les savoirs de base.

Grâce à ces regroupements, le premier outil testé a été le journal « Vite Lu » de l'association Lilavie :

4 expériences ont été retranscrites dans une grille d'analyse.

En 2013 nous poursuivons cette expérience pour permettre l'étude d'un maximum d'outils.

Le groupe reste ouvert! Si vous souhaitez participer contacter Elise Dehays au 02.32.18.49.33 ou elise.dehays@crefor-hn.fr

Plus d'info sur : <http://www.crefor-hn.fr/content/fiches-pratiques-autour-des-outils-pedagogiques>



Pôle Lutte contre l'illettrisme

Pôle régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 ROUEN Cedex 1



02.32.18.49.33



elise.dehays@crefor-hn.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.crefor-hn.fr>

Directeur de publication :

Luc Chevalier, directeur du CREFOR

Comité de rédaction :

Responsable du pôle Lutte contre l'illettrisme :

Jean-Philippe Mercier

Documentaliste :

Elise Dehays

Chargée de prévention :

Aïcha Talbi

Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI :

Catherine Belmans



Ce numéro a été réalisé par le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Conception maquette : Elise Dehays
Réalisation : Agnès Ercosman

ISSN 1776-0976